

DÉCLARATION LIMINAIRE CSA

DU

9 SEPTEMBRE 2025

Madame la présidente,
Mesdames et messieurs les membres du CSA,

FO JUSTICE souhaite débiter cette instance en saluant l'engagement et le professionnalisme des agents du centre de détention. Durant la période estivale particulièrement chaotique sur le plan des ressources humaines, ce sont eux qui, par un véritable « bricolage quotidien », ont maintenu le bateau à flot, souvent au détriment de leur propre sécurité. **Leur sens du devoir mérite ici toute notre reconnaissance.**

Cependant, l'ordre du jour qui nous réunit aujourd'hui est dense, et notamment marqué par l'étude des chartes temps. Sur ce point, nous ne pouvons que réitérer notre profond désarroi : voilà plus de trois ans que **FO** multiplie les demandes, les relances et les interventions. Trois ans d'attente, sans avancée concrète.

Nous ne savons plus comment formuler cette exigence légitime. Les mots semblent avoir perdu leur poids. Peut-être faut-il, à défaut de discours, en passer par un simple dessin ? Si cela peut enfin servir de déclic et permettre à la direction de comprendre l'ampleur de notre exaspération.



Car il y a une limite à l'attente, et il est temps que cette charte trouve enfin sa résolution.

Les élus **FO JUSTICE** du CD Salon-de-Provence au CSA